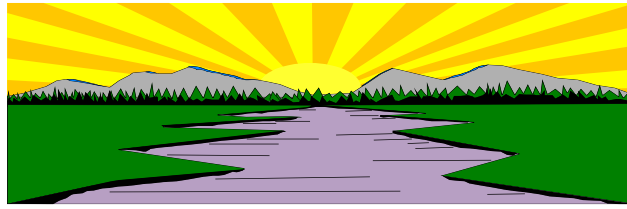


# Coordination Régionale des Organisations du Sud'Est (CROSE)



## Fonds d'appui aux initiatives de scolarisation

### Bulletin d'information #1

La Coordination Régionale des Organisations du Sud Est (CROSE) vous présente ses sincères compliments pour votre engagement en faveur du bien-être des enfants de sa communauté. Elle en profite pour vous remercier de votre précieuse contribution aux efforts de scolarisation universelle, tels que prônés par le deuxième Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD) des Nations Unies, le Principe VII de la déclaration des droits de l'Enfant du 20 novembre 1959, la Convention relative aux droits de l'enfant, la déclaration universelle des droits de l'homme et la constitution haïtienne de 1987.

Par ce geste d'humanisme et de solidarité exprimé à travers la mise en œuvre d'un système de parrainage, CROSE appuie environ 850 enfants en situation difficile.

Tout en vous souhaitant la plus cordiale bienvenue dans le cœur des enfants qui sont les fers de lance de cette stratégie de collecte de fonds, elle vous présente ce premier bulletin d'informations qui vous donnera une juste idée des écoles partenaires de CROSE.

## La vision de CROSE de l'éducation

La Coordination Régionale des Organisations du Sud Est (CROSE) rêve d'une communauté sans ignorance et sans illettrisme dans laquelle tout individu, quelque soit la catégorie sociale auquel il appartient, ait pleinement accès aux ressources éducatives, fussent-elles formelles ou non formelles, conformément à l'article 1 de la Déclaration mondiale sur l'Éducation pour tous adopté en 1990 à Thaïlande lors de la conférence de Jomtien.

Pour CROSE, l'éducation, est la base de la formation et d'un réel changement social.

Dans le cadre de cette vision, l'apprenant, au bout de sa période de scolarité, doit pouvoir :

- maîtriser les deux langues officielles du pays tant à l'oral qu'à l'écrit pour formuler, analyser et exprimer sa compréhension des différentes composantes de l'environnement physique, humain, social, économique, politique, écologique et culturel ;
- utiliser efficacement au moins une des deux langues étrangères régionales (Anglais ou Espagnol).
- acquérir des savoirs techniques et technologiques pour la poursuite de sa formation.
- identifier dans toute son acuité les effets de l'environnement sur sa vie ;
- utiliser les techniques et méthodes nécessaires à la compréhension des mécanismes de fonctionnement du milieu ;
- faire la promotion des valeurs culturelles nationales et exprimer son appartenance aux peuples caribéen, latino-américain, africain voire européen.
- développer le sens des responsabilités et l'esprit communautaire
- analyser l'évolution du monde contemporain et le comportement des acteurs pour en tirer des conclusions.

## La mise en place d'écoles communautaires : une solution alternative

Depuis une dizaine d'années, la Coordination Régionale des Organisations du Sud Est (CROSE) entreprend de développer une certaine expertise dans la promotion des écoles communautaires en Haïti. Avec des fonds de partenaires et d'institutions, elle parvient à implanter une dizaine d'écoles communautaires dans cinq communes du département dont Thiotte, Grand-Gosier, Jacmel, Cayes-Jacmel et Bainet. Actuellement, il existe près de 3,000 enfants en situation difficile, dont 47% de filles et 53% de garçons, qui en bénéficient de cette initiative. Aussi modeste que soit cette contribution dans la couverture de l'offre de services éducatifs nationale, elle s'inscrit dans une dynamique d'amélioration des conditions de vie des couches marginalisées de la population. Car, des études réalisées ont montré que **« l'éducation, comme tous les services publics en Haïti, est insuffisamment financée de façon chronique »**. Ce qui ne fait que compliquer l'accès des enfants à l'école, particulièrement dans les zones rurales du pays où le taux d'analphabétisme touche près de 70 % de la population. A ces causes structurelles vieilles de plusieurs décennies s'ajoute le séisme dévastateur du 12 janvier 2010 qui, selon un rapport de l'UNICEF, a détruit près de 4,000 écoles et provoqué la mort de 38,000 élèves. 1,300 professeurs ont été également tués dans cette catastrophe. Inutile de rappeler que le département du Sud'Est fut l'une des zones du pays à avoir été sévèrement affecté.

Aujourd'hui, la situation est grave. La demande scolaire s'accélère alors qu'il existe très peu d'espace. La réponse de l'Etat se fait attendre. Des parents se plaignent de l'absence de soutien public dans la scolarisation de leurs enfants. Or, ils sont plus de 70 % des ménages vivant avec moins de 2 dollars américains par jour à devoir assumer cette lourde responsabilité. La mise en place d'écoles communautaires répondant aux normes de qualité s'impose comme solution alternative. Sans vouloir se substituer aux autorités, CROSE en a pleinement conscience de ces violations et en appelle à la solidarité en faveur des enfants. Il revient donc à tous les secteurs vitaux du pays, particulièrement les ONG spécialisés dans le travail avec les enfants, les mouvements sociaux et les organismes des droits humains, de se pencher sur la question pour qu'enfin le soleil puisse luire pour tous.

### Quelques chiffres au niveau national

Le nombre d'écoles dénombrées dans le pays est évalué à 16.072 dont 44% en milieu urbain et 56% en milieu rural.

De ce nombre, 12% sont des écoles publiques et 88% des écoles non publiques.

La population scolaire du pays est évaluée à 2.333.232 élèves. 456.525, soit 22.45% fréquentent des écoles publiques et 1.576.577, soit 77.55% des écoles non publiques. Dans l'ensemble, 14.56% sont des redoublants et 2.893, soit 0.14% sont des handicapés.

Pour les deux premiers cycles de l'école fondamentale, on dénombre 68.426 enseignants dont 15.46% interviennent dans le secteur public et 84.54% dans le secteur privé.

Pour le 3<sup>e</sup> cycle fondamental et secondaire, 613.202 élèves sont recensés dont 27% totalisant 165.947 se retrouvent dans le secteur public contre 447.255 (73%) dans le secteur non public. De ce total, 10% (61320) sont des redoublants tandis que 0.20% (1.251) sont des handicapés.

**Source, le nouvelliste du samedi 24 et du dimanche 25 mars 2012, # 38714**

## La mise en place d'un fonds d'appui à l'éducation

Suite à des contacts avec deux groupes en France, Konbit pour Haïti et l'association Cugnaux Tiers Monde, et de la présentation de CROSE et de son programme d'appui aux écoles communautaires du Sud Est, un système de parrainage a été mis en place. C'est ainsi que différents donateurs apportent régulièrement un soutien financier (des versements mensuels de l'ordre de 20 à 30 euros).

Les deux associations se mobilisent en France pour appuyer les écoles et pour rechercher des appuis financiers à travers des donateurs et des fonds d'institutions publiques ou de fondations.

A la fin mai 2012, les appuis trouvés sont issus de parrainage et de dons publics.

ATM Cugnaux			Konbit pour Haïti	
<b>Parrainage</b>	66	5660	20	8500
<b>Association AILE</b>		63,7		
<b>Paroisse Pradettes</b>		390		
<b>Mission Catholique Italienne</b>		250		
<b>Total fonds à la fin du mois d'avril</b>		<b>6363,7</b>		<b>8500</b>
<b>Mairie de Cugnaux (non versé)</b>	<b>1</b>	<b>1000</b>		

En Haïti et au niveau de CROSE, il a été décidé de mettre en place un comité d'appui et de réflexion aux écoles communautaires. Deux réunions ont été réalisées depuis le début de l'année et ont porté sur les réflexions suivantes :

- il y a un grand besoin de formation et d'appui pédagogique des enseignants
- comment CROSE va solutionner le problème de dette des enseignants depuis le début de l'année scolaire
- il sera important de mener une réflexion sur les résultats des écoles, non seulement des résultats au niveau académique mais également des résultats au niveau de l'insertion des jeunes au sein de la communauté, l'apprentissage manuel...
- le type d'écoles ainsi que le type d'éducation doivent également être questionnés
- Des échanges entre les écoles doivent être créés, créer une dynamique entre les écoles
- il est important de continuer de demander aux écoles de participer à l'écolage, les fonds issus du parrainage ne vont en effet pas être suffisants pour appuyer le fonctionnement des écoles

Avec les fonds issus du parrainage, CROSE a décidé d'appuyer quatre écoles, **l'École de Michineau, l'école De Demontreuil, l'École solidarité de Model, L'École Union Progrès de Ravine Normande** mais d'autres écoles, telles que celles de Grison Garde, de Marbial, de Baint, liées historiquement à CROSE ont également besoin d'appui.

Avec les appuis issus des fonds de parrainage, le comité éducation de CROSE a prévu d'une part de :

- payer une partie des salaires mensuels des écoles
- renforcer le niveau pédagogique des écoles communautaires priorités
- d'améliorer certaines infrastructures des écoles.

## La situation des écoles à la fin du mois d'avril 2012.

Une visite de membres du Département Education de CROSE a été entreprise dans l'objectif d'évaluer les conditions de fonctionnement de ces écoles au niveau pédagogique, de services de base d'eau potable et assainissement ainsi qu'au niveau d'infrastructures.

Ces écoles aujourd'hui cumulent un effectif de 850 élèves, repartis dans les deux premiers cycles d'étude fondamentale.

Ces écoles sont localisées à Ravine Normande, à Model, à Michineau et à Demontreuil et font parties des différents établissements scolaires en difficulté dans le département du Sud-est.

**Mensuellement les frais de paiement des salaires des enseignants sont de 3500 euros environ pour les 4 écoles.**

Nom écoles	Montant mensuel euros	Montant mensuel Gourde
Ecole Villeneuve	750	37500
Ecole Solidarité Model	332	16575
Ecole Union Progrès	450	22500
Ecole communautaire Michineau	1930	96500
<b>Total besoin financier pour salaire</b>	<b>3462</b>	<b>173075</b>

### Les conditions de fonctionnement des écoles

De ces quatre écoles (Demontreuil et Michineau), deux sont logées dans des bâtiments répondant aux normes pédagogiques utilisant le plan type proposé par le Ministère de l'Education Nationale car chaque classe est installée dans une salle bien aérée avec des tableaux noirs, une table pour le maître, une direction. Cependant, les deux autres (Model et Ravine Normande) sont logées sous des tonnelles en couvertes de pailles avec des petites espaces qui arrivent difficilement à contenir les élèves. Ces salles de classes sont séparées entre-elles soit par des morceaux de bâches et/ou de la paille tressée. Cette situation rend non fonctionnels ces deux derniers établissements scolaires particulièrement pendant les saisons de pluie.

Pour exposer son cours, l'instituteur doit non seulement veiller à une bonne compréhension de ses élèves mais doivent également être vigilants pour garder leur attention vu leur proximité avec les élèves de la classe voisine - la séparation qui est faite des salles de classe laisse en effet passer sans difficulté la voix d'une classe à l'autre.

## L'École solidarité de Model

Model est le nom de l'habitation où est localisé l'Établissement scolaire. Cet établissement a un effectif de 80 élèves repartis dans 7 salles de classes couvertes et séparées avec de la paille. Si la toiture protège difficilement les élèves et les instituteurs contre la pluie, il est une difficulté énorme de fonctionner après la pluie car les bancs sont mouillés, le sol des salles de classes en terre battue rend très difficile le fonctionnement de la classe le jour suivant la pluie.

L'école Solidarité de Model est cogérée par un comité de gestion ayant à sa tête le directeur de l'école, un comité de parents et un comité d'élèves.

Les instituteurs ont bénéficié de formation leur permettant de renforcer leurs compétences et leurs capacités pédagogiques. Cependant, il reste évident que l'école n'a pas de matériels pédagogiques pouvant lui permettre de respecter normalement le programme du Ministère.

### **Services de base (eau et assainissement)**

Dans le cadre de l'appui aux écoles en difficulté, les services de base eau et assainissement restent des services essentiels auxquels CROSE donne une importance capitale. A cet effet, il était nécessaire, pendant la visite, de questionner les responsables de l'établissement sur l'existence ou non de ces services et sur leur fonctionnement s'ils existent.

Pour ce qui a trait avec l'assainissement, il existe une latrine qui est bien utilisée par les élèves. Cependant, les instituteurs n'ont pas un espace qui leur est dédié. Aussi, si la fosse et la plateforme de la latrine sont en bon état, il reste à réaliser les murs d'élévation et d'augmenter un bloc pour les instituteurs.

Pour l'eau potable, il y a un réseau qui passe à 250 mètres de l'école. Pour s'approvisionner, la ménagère fait la corvée de deux cent litres en moyenne par jour.

Cette eau est utilisée pour le lavage des mains, pour la boisson, la cuisine, le ménage et le nettoyage des plus petits (la classe préscolaire). Quelquefois, les élèves passent des journées sans eaux parce que le réseau est tombé en panne. A cet effet, les responsables de l'école pensent qu'un petit réservoir de 3 mètres cubes pourrait pour leur servir de tampon.

Aussi, il reste nécessaire de mettre en place une petite infirmerie car les moyens d'accès entre la route principale de la région est très difficile. Cette petite infirmerie devra permettre une prise en charge des blessés ou de premier soin dépendant de la gravité de l'accident.





## **L'Ecole Union Progrès de Ravine Normande**

L'Ecole Union Progress est basée dans la section communale Ravine Normande de la Commune des Cayes Jacmel. Union Progrès à un effectif de 135 élèves repartis dans 6 salles de classe. De même pour les 3 autres établissements scolaires, l'Union Progrès est une école communautaire. Cette école est gérée par un comité de gestion, un comité de parents et un comité d'élèves. Le comité de gestion, renforcé par le comité des parents travaille à la surveillance de la qualité de l'enseignement donné par l'école. L'école Union Progrès est logée dans deux espaces dont les quatre premières classes dans une église et les deux dernières soient la cinquième et la sixième année fondamentale.

Union Progrès à un personnel de 6 instituteurs, 1 Directeur et un gardien. L'école bénéficie d'une cantine scolaire approvisionnée par CROSE dans le cadre du Programme Cantine Scolaire du PAM.

La Direction de l'Ecole Union Progrès enregistre des difficultés pour se réunir régulièrement avec les membres du comité de gestion car les membres du comité de gestion ne sont que des bénévoles et ne peuvent pas mobiliser beaucoup de temps pour l'école.

Aussi, le paiement du salaire des instituteurs n'est pas régulier ce qui fait que la Direction de l'école cumule déjà une dette importante à l'endroit des instituteurs.

Si les quatre premières classes sont logées à l'Eglise et sont protégées contre le soleil et la pluie, l'écho des voix qui se croisent ne facilitent pas le travail des instituteurs. Pour les deux autres salles de classe, elles sont logées sur un terrain, propriété de l'Ecole. C'est sous un petit hall couvert de tôle et séparé de bâche que sont logées les classes cinquième et sixième année. Par journée de classe, les bancs changent de position et de disposition pour se protéger contre le soleil.

Les instituteurs sont en demande de formation et de matériels didactiques pour pouvoir mieux exposer les cours.

### **Services de base (eau et assainissement)**

Pour l'eau potable, il n'y a pas de réseau qui passe dans la zone de l'école. Pour s'approvisionner en eau pour le lavage de main, la direction de l'école s'entend avec les élèves les plus âgés pour aller chercher l'eau à plus d'un kilomètre de l'école. Cette activité se répète chaque matin et un traitement au chlore est fait de l'eau pour faciliter sa boisson.

Une latrine d'un seul compartiment est disponible, cependant, c'est la propriété de l'église et les élèves des deux dernières classes cinquième et sixième sont obligés de se déplacer sur environ 700 mètres pour leurs besoins.



**Ecole Ravine Normande**



### **Ecole Communautaire de Michineau**

L'Ecole Communautaire de Michineau est l'une des plus grandes parmi les différentes écoles appuyées par CROSE. Elle a un effectif de 492 élèves et fonctionne en deux temps. C'est aussi la seule école à avoir trois cycles. Le bâtiment est bien construit et respecte les normes exigées par le Ministère de l'Education Nationale. Cependant, le bâtiment a été sérieusement affecté par le séisme du 12 janvier. On enregistre beaucoup de fissures qui nécessitent des interventions importantes et rapides afin de ne pas perdre le bâtiment.

Il faut aussi faire remarquer que le nombre de salle de classes répond au besoin du bon fonctionnement de l'école, il y a un espace pour une bibliothèque.

Vu le positionnement topographique du bâtiment, il y a un risque d'attaque de la base du bâtiment par l'érosion du sol. A cet effet, il reste nécessaire une intervention de correction et de déviation des eaux de ruissellement.

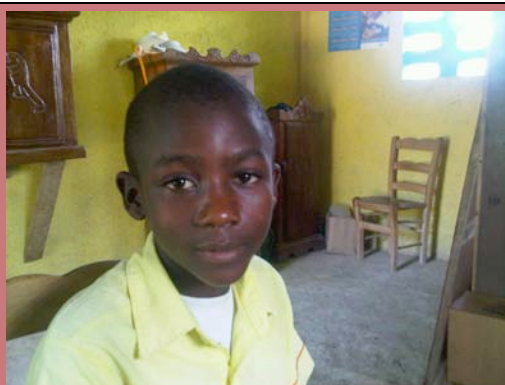




**Milorme Jean Marie Marcel est directeur de l'Ecole de Michineau depuis 2008 (création de l'école) suite à un recrutement organisé par CROSE. Avant cette expérience, il était professeur dans une école rurale située à la Montagne (section communale de Jacmel). Il est diplômé de l'Ecole Normale de Jacmel. Originaire de Jacmel, Milorme vient chaque lundi à Michineau (1 heure de**

**voiture ou moto de Jacmel et 1 heure de marche, et repart chez lui le vendredi soir. Certaines périodes, il peut rester deux semaines dans la zone. Ce travail est difficile du fait de l'isolement, de la précarité de la zone, mais aussi des difficultés pour être payé. Mais il estime important d'être mobilisé pour la communauté et de permettre une éducation pour tous ces enfants. Depuis la création de l'école, les résultats scolaires se sont améliorés mais il sent que l'école reste très fragile et aurait grand besoin de matériels pédagogiques et de matériels supplémentaires.**

Magloire Robenson, 15 an, est à l'Ecole depuis sa fondation, avant il était scolarisé dans une école située tout près de sa maison. Mais cette école n'avait pas un bon niveau, elle a aussi fermé depuis. Ces deux sœurs viennent avec lui chaque matin (1H00 de marche) depuis Doko Reserve, une habitation reculée. Il est en Quatrième année fondamentale, dans 3 ans il devrait passer le certificat et dans 5 ans le baccalauréat. Il aime l'école et souhaiterait devenir policier afin d'aider la population et faire « le bien ». Il va de temps à Jacmel, aime cette ville car il y a de l'électricité, de l'activité, de l'eau ...



## Activité parascolaire : concours de dessin

L'école de Démostreuil a réalisé le « carnaval des étudiants » à l'intention des élèves ainsi qu'un concours de dessin.

Ci joint un des dessins réalisés par un des élèves.

